

D 23-55	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE ET CRÉATION DE POSTE D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE.	<p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS et Olivier HOMOLLE, Adjoint au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Céline VOISIN et Didier FRAGASSI, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Dominique FROT : pouvoir donné à Annie DUBOS Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Patrick BARBA Antoine ARIF : pouvoir donné à Joanna DE KERGORLAY</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal la suppression d'un poste d'adjoint technique et la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet en vue de la nomination d'un agent du service des eaux lauréat du concours d'agent de maîtrise, et ce à compter du 1^{er} juillet 2023. Le nomination de cet agent sur ce nouveau grade est justifiée par les missions confiées conformément à la fiche de poste.

Olivier HOMOLLE informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres du comité social territorial lors de la réunion du 14 juin 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'approuver la suppression d'un poste d'adjoint technique et la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet en vue de la nomination d'un agent du service des eaux, à compter du 1^{er} juillet 2023 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.

